

Fiche 5

Etude de potentiel énergétique EnR&R : retour d'expérience de Saint-Quentin-en-Yvelines

Véronique HOUSSIN, chargée de mission Agenda 21 et développement durable, Saint-Quentin-en-Yvelines,
Sébastien MELLÉ, chargé de mission énergie climat, Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC-SQY)
diaporama à consulter en ligne sur le site IDE

Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) en 2014 : 7 communes, 130.000 habitants, 3 gares, des formats de ville différents, de très urbanisées (Trappes, La Verrière) à plus rurales (Magny-les-Hameaux).

Etude de 2003

D'avantage qu'une réelle étude de potentiel EnR sur le territoire de la CASQY (7 communes), une première étude en 2003 par l'Agence Locale de Maîtrise de l'Énergie (ALME SQY) avait pour but de sensibiliser les élus aux énergies renouvelables et d'introduire celles-ci par des projets de petites installations (ex : abribus solaires) faciles à mettre en œuvre.

Etude de 2014

En 2014, la CASQY commande à un bureau d'études une étude de potentiel EnR&R sur le territoire des 7 communes, pour répondre aux enjeux du territoire (plan de développement durable, PCET) et régionaux (SRCAE) : production, localisation, estimation de développement ou création d'installations, taille, modèles économiques, emplois, ratios de GES potentiellement économisables - avec l'objectif d'atteindre 11% d'énergies renouvelables (objectifs SRCAE pour la CASQY) sur le territoire.

L'étude doit identifier :

- les leviers et contraintes liés au développement des EnR&R
- proposer des actions pour favoriser leur développement
- mesurer l'impact de ces actions (économique, environnemental, social)

L'ensemble doit être cartographié (outil d'aide à la décision pour les élus) et complété des aides financières mobilisables (Europe, Etat, région, département).

Analyse des résultats

Les problèmes méthodologiques rencontrés sont ceux typiques des évaluations de potentiels (« *un cahier des charges classique pour des erreurs classiques* ») : sur-représentation du bois énergie individuel, potentiels EnR évalués selon leur capacité maximale, inégalité dans le traitement des filières, certaines énergies estimées sur un territoire plus large que la CASQY, d'autres non prises en compte (énergies de récupération), modalités économiques non toujours évoquées (financement), l'idée du mix n'a pas été développée (pas de croisement des énergies entre elles, notamment le solaire, ni l'intermittence des énergies). La photographie du territoire n'est pas corrélée avec les développements programmés ni ne présente un scénario territorial réaliste.

Etude de 2016

Une nouvelle étude de potentiel énergétique, sur un nouveau périmètre (12 communes), actuellement en phase diagnostic, doit participer de l'élaboration de la stratégie 2030-2050 du territoire et fournir un outil de planification. L'étude s'appuie sur les données du ROSE et vient les compléter. Elle doit permettre un état 0 et des évaluations régulières.

Cahier des charges

Le cahier des charges de l'ADEME, complété par ALEC -SQY à partir d'autres cahiers des charges, prend en compte les écueils mentionnés plus haut. Plus qu'une étude de gisement, l'étude doit permettre une vision prospective du territoire, tant en termes de potentiels énergétiques que d'évolutivité du territoire.

Coût, compétences

SQY a répondu à un AMI (appel à manifestation d'intérêt) « du PCET au PCAET » et a signé un accord partenarial avec l'ADEME pour une durée de 3 ans, lui permettant de prétendre à des subventions pour certaines études. L'étude d'état des lieux et du potentiel en EnR&R à 12 communes est budgétisé à 36.000 euros HT (pouvant être subventionné à hauteur de 50% maximum par l'ADEME.

Dans le cadre de la mise en place du PCAET à 12, le choix a été fait de faire faire par un bureau d'études extérieur uniquement cette étude EnR&R.

Le PCAET est mis en place en interne sans intervention d'un bureau d'études, l'interface entre l'étude et la planification territoriale sera du « temps hommes » en interne, accompagné par l'ALEC. La phase diagnostic a représenté environ 75% du temps de Véronique HOUSSIN sur 6 mois, jusqu'à la signature du marché. Il faut envisager environ **1 ETP pour mettre en place et suivre un plan climat.**

Accompagnement

SQY a une convention annuelle détaillée avec ALEC-SQY pour l'accompagnement du PCAET.

Rôle des communes

Les communes sont partenaires de l'étude SQY en cours.

Dans le cadre du diagnostic, Véronique HOUSSIN et son élu référent (Jean-Pierre PLUYAUD) rencontrent les binômes communaux (un référent élu et un référent technique par commune qui font partie par ailleurs d'un groupe de travail communautaire), afin de prendre connaissance des actions communales, des instances liées au « plan climat » (culture, habitat, espaces verts, ...). Les communes seront associées au diagnostic des enjeux, à l'élaboration des objectifs, à la stratégie territoriale et au plan d'actions communautaires et communales. D'autres acteurs seront également impliqués, telles les entreprises et les universités.

Discussion

*L'étude de gisement EnR&R doit prendre en compte les **conflits d'usages des ressources**, par exemple bois énergie et bois construction, sources potentielles de frictions locales. (Marc BOITEL, ARENE)*

*L'étude de gisement EnR&R ne doit pas seulement annoncer des MW mais aussi inclure un **comparatif financier** afin de préciser combien rapportent les énergies injectées dans un réseau électrique par rapport à l'autoconsommation de l'électricité, en tenant compte de l'augmentation des prix. (Gana IDIART, SEY)*

*Le cahier des charges doit intégrer les **investissements** et le **tissu industriel local**. (Sébastien MELLÉ, ALEC-SQY)*

*Le cahier des charges doit être source de données mais aussi d'**observations** simples (s'il y a 10 agriculteurs dans une commune, passer 10 coups de fils). (Gana IDIART, SEY)*

*L'eau des blanchisseries sort à 30°C, certaines stations d'épuration produisent de l'eau chaude : il suffit de poser un thermomètre sur le réseau des **eaux usées**, être concret, au lieu de certains chiffres dont on ne sait que faire parfois. (Gana IDIART, SEY)*

*Préciser dans le cahier des charges que l'étude de gisement est également une **étude de terrain**, sinon les bureaux d'études n'iront pas. (Marc BOITEL, ARENE)*

*Pour atteindre un niveau de qualité, il faut aussi le financer, notamment en **énergie humaine** (Jean LEVEN, élu des Essarts-le-Roi)*

7 septembre 2017